

Vieillir chez-soi

Mémoire présenté
au ministère de la Famille
et des Aînés
Dans le cadre du projet de
politique Vieillir chez soi

Novembre 2011

Introduction

En mai 2010, le premier ministre du Québec confiait à la ministre responsable des Aînés le mandat de « développer une vision novatrice à l'égard du soutien apporté aux personnes âgées pour leur permettre de *Vieillir chez soi*, notamment en offrant dans chaque région des services adaptés et conçus pour améliorer leur condition de vie ». Le présent texte veut apporter la contribution de PRÉSÂGES dans le contexte de la phase exploratoire menée par le ministère.

La réflexion amorcée par le ministère de la Famille et des Aînés se manifeste dans un texte préparé par le Secrétariat aux aînés.¹ Dans ce court texte, le Secrétariat identifie les éléments importants du contexte entourant la situation des aînés : vieillissement accéléré de la population, prolongement de la vie active, persistance des inégalités qui accroît la vulnérabilité de certaines personnes, disparités régionales, tendances nouvelles en matière d'habitation et de milieu de vie, augmentation du nombre de personnes avec des incapacités graves. Les préoccupations sont nombreuses.

Le Secrétariat en ressort des enjeux importants dont deux rejoignent les préoccupations de PRÉSÂGES :

- La reconnaissance et la mise en valeur de la contribution, des compétences et de l'expérience des personnes âgées;
- La capacité d'assurer un accès équitable à des services de qualité;

PRÉSÂGES reconnaît l'importance de ces deux enjeux. Ils veulent cependant y ajouter un enjeu de taille pour l'avenir des services et des interventions auprès des aînés pour leur permettre de vieillir chez eux : **l'action communautaire et bénévole auprès des aînés.**

Ce mémoire demande au ministère d'inscrire dans sa future politique :

- **L'importance de l'action communautaire et bénévole auprès des aînés, particulièrement des aînés vulnérables;**
- **La nécessité de planifier et d'organiser la relève au niveau de l'action bénévole auprès des aînés;**
- **La primauté à accorder à la formation et au ressourcement des bénévoles et au financement de programmes pour assurer le recrutement, le soutien, la fidélisation et la reconnaissance de l'action de ces bénévoles.**

Le texte qui suit présente les arguments qui militent en faveur de cette demande.

1. PRÉSÂGES

1.1 Ce qu'est PRÉSÂGES

PRÉSÂGES a pour mission de « contribuer au développement du milieu communautaire dans le secteur des aînés au Québec ». Initiative de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay et portant le nom de Centre Berthiaume-Du Tremblay dans le passé, *PRÉSÂGES* actualise sa mission à l'intérieur de deux volets dans lesquels s'inscrivent ses actions² : le développement de l'action communautaire et bénévole et l'actualisation d'un rôle d'influence dans le secteur des aînés.

¹ Secrétariat aux aînés (MFA), « Vers une vision novatrice à l'égard du soutien apporté aux personnes âgées pour leur permettre de vieillir chez soi », Juillet 2011.

² La planification stratégique 2010-2013 d'une nouvelle entité (PRÉSÂGES) remplaçant le Centre et le comité Soutien à l'action communautaire et bénévole, septembre 2010.

PRÉSÂGES offre des services-conseils à des organismes communautaires du secteur des aînés. De plus, l'organisme offre du soutien financier à des organismes œuvrant auprès des aînés sur l'ensemble du territoire québécois. Par divers programmes, il favorise la participation des retraités à la vie de la société. Ses actions visent à consolider et développer des initiatives qui ont fait leurs preuves, à soutenir l'innovation sociale, à encourager la formation et le partage d'expertises pour enrichir les pratiques du secteur des aînés. L'organisme entend accroître son rayonnement et intensifier son rôle d'influence pour favoriser le mieux-être des aînés.

L'organisme respecte les valeurs suivantes dans le cours de ses actions:

- La reconnaissance et la valorisation de la contribution et de la participation des aînés;
- Le respect des multiples visages du vieillissement;
- La promotion du développement continu de la personne;
- La promotion du partenariat dans les interventions de l'organisme et dans le développement de projets;
- Le respect de l'autonomie et de l'expertise des organismes et acteurs du secteur des aînés;
- Le développement du transfert des connaissances et de l'expertise.

1.2 Son expertise

PRÉSÂGES est bien placé pour s'exprimer sur la question de l'action communautaire et bénévole dans le secteur des aînés par l'expertise acquise depuis plus de trente-cinq ans par ses interventions et services.

- Les services de soutien professionnel et technique pour la consolidation et le développement de huit organismes hébergés dans l'édifice abritant PRÉSÂGES et ponctuellement à des organismes externes. Un comité de liaison permet aux huit organismes et à PRÉSÂGES de partager les expériences et expertises des uns et des autres. Des rencontres permettent d'échanger sur des préoccupations communes;
- La gestion d'un programme de soutien financier qui permet de subventionner une cinquantaine de projets annuellement, et ce depuis plus de vingt ans, dans toutes les régions au Québec. Ce programme implique la contribution d'aînés et de bénévoles;
- La planification et la réalisation de diverses activités rejoignant des aînés et des bénévoles dans plusieurs régions du Québec.
 - À titre d'exemple, la gestion d'un programme de formation et de ressourcement à l'intention de bénévoles, Les Rendez-vous annuels, sous la forme d'une série de journées organisées dans plus d'une dizaine de régions du Québec, avec la collaboration de partenaires régionaux et de quatre partenaires provinciaux (Le Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles, l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés, Le Regroupement québécois des OSBL d'habitation, La Fédération des centres d'action bénévole du Québec). Ce programme a permis de rejoindre 1202 bénévoles en 2011, la dixième année de ce programme;
 - Autre exemple, une activité littéraire annuelle a favorisé l'expression d'une moyenne de 150 aînés par année en provenance de diverses régions du Québec.

1.3 La vision de PRÉSÂGES des enjeux actuels

PRÉSÂGES, à partir de sa connaissance du milieu des aînés, a identifié certaines tendances au Québec dont il faut tenir compte dans une éventuelle politique *Vieillir chez soi*.

On observe, dans la société québécoise actuelle, les changements suivants qui rejoignent les éléments soulevés par le Secrétariat aux aînés :

- Le vieillissement de la population s'accroît et l'arrivée des « baby-boomers » à la retraite représente un facteur majeur pour les prochaines années :
- Les modes de vie et les valeurs changent : la conciliation travail-famille, le sens attribué à la retraite, etc.;
- On observe des changements de mentalités et de culture chez les nouveaux retraités : plusieurs d'entre eux sont davantage consommateurs de services et ressentent moins un sentiment d'appartenance envers les organisations communautaires;
- Le retour au travail de plusieurs aînés, pour toutes sortes de raisons peut comporter des conséquences difficiles à prévoir;
- La diversité ethnoculturelle dans la grande région de Montréal apporte richesse et défis. Les aînés des communautés culturelles sont difficiles à rejoindre;
- Le gouvernement québécois cherche à rapprocher les leviers de décision près de l'action dans les régions et les localités. Il s'agit d'une tendance lourde dont il faut tenir compte;
- Les difficultés financières auxquelles les gouvernements sont confrontés risquent de conduire à des coupures dans les services alors que des dossiers méritent davantage de ressources : les aînés vulnérables par exemple.

Pour PRÉSÂGES, ces changements annoncent des défis importants pour la réponse aux besoins des aînés touchant entre autres:

- La grande hétérogénéité des profils des aînés au Québec;
- L'amélioration de la qualité de vie pour une population qui aura une espérance de vie allongée : la communauté comprendra de plus en plus de centenaires;
- Les solidarités intergénérationnelles;
- La contribution des aînés dans la société;
- La croissance très importante du nombre de personnes qui seront touchées par l'une ou l'autre forme de démence;
- Le suicide, la violence et les abus, les problèmes de dépendance;
- Les défis dans les services : le soutien à domicile et les milieux d'hébergement;
- La reconnaissance de l'apport et des besoins des proches aidants.

L'action communautaire et bénévole auprès des aînés sera de plus en plus importante dans ce contexte.

2. L'action bénévole auprès des aînés

PRÉSÂGES a réfléchi aux questions concernant le bénévolat en général et l'action bénévole auprès des aînés en particulier. En voici les éléments les plus importants :

2.1 Le bénévolat en général³

- L'État éprouve un besoin croissant d'obtenir la contribution de bénévoles dans l'offre de services;
- Les « baby-boomers » à la retraite auront beaucoup d'expérience : un potentiel à découvrir, à encadrer et à mettre en action;
- Le bénévolat se déplace de certains secteurs vers d'autres milieux. Les plus jeunes sont attirés par les enjeux reliés à l'environnement, à la mondialisation, etc. Des secteurs, comme

³ Ces éléments sont inspirés par la documentation récente du Réseau de l'Action Bénévole du Québec.

celui du réseau de la santé et des services sociaux, éprouvent des difficultés de recrutement plus évidentes que d'autres secteurs;

- Selon des études récentes, 13 % des bénévoles feraient 71 % du temps de bénévolat! L'essoufflement et l'épuisement demeurent un risque élevé.

Le gouvernement du Québec, inspiré par les activités de l'Année internationale des bénévoles au Québec et ses suites, énonçait dans ses orientations 2003-2006 **les défis suivants, non limitatifs** :⁴

- L'essoufflement des bénévoles et des organismes bénévoles;
- La complexification des tâches effectuées par les bénévoles;
- Le recrutement difficile de nouveaux bénévoles;
- Les difficultés à financer les activités d'encadrement et de formation.

Comme on peut le constater, plusieurs de ces défis demeurent en 2011.

2.2 Le bénévolat auprès des aînés

- Des milliers de bénévoles œuvrent auprès des aînés à travers de nombreux organismes communautaires. Ils mènent leur action à travers les centres d'action bénévole, les centres communautaires pour aînés, les popotes roulantes, les organismes d'entraide, les OSBL d'habitation pour aînés, etc.;
- Les responsables de certains organismes témoignent d'une réduction progressive du nombre de bénévoles dans leur secteur;
- Les nouveaux retraités n'offrent pas nécessairement la même disponibilité ni le même type d'action bénévole que dans le passé;
- Les bénévoles actuels dans le secteur des aînés, comme ailleurs, cherchent de la reconnaissance et du soutien.

Une politique *Vieillir chez soi* doit nécessairement inclure des objectifs pour faire face aux enjeux soulevés précédemment.

3. Les recommandations

3.1 Les représentations d'autres acteurs

Après lectures de quelques mémoires disponibles (l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, la CSN, l'Association québécoise des centres communautaires pour aînés, le Réseau d'information des aînés ...) nous constatons que les recommandations de PRÉSÂGES n'ont pas été mises de l'avant par d'autres organismes jusqu'à ce jour.

L'ensemble de ces représentations sont importantes pour l'amélioration de la qualité de vie des aînés désirant *Vieillir chez soi*. **PRÉSÂGES de son côté met l'accent sur l'action communautaire et bénévole auprès des aînés.**

3.2 La représentation de PRÉSÂGES

L'importance de l'action bénévole auprès des aînés

- Attendu que l'action communautaire et bénévole auprès des aînés est déjà très importante au Québec;

⁴ Gouvernement du Québec; « Orientations gouvernementales en matière d'action bénévole ».

- Attendu que les gouvernements devront faire des choix difficiles en termes de priorités dans le cadre d'une société vieillissante;
- Attendu que l'action des organismes communautaires et bénévoles contribue au maintien des aînés dans leur communauté.

PRÉSÂGES recommande d'inscrire clairement dans la future politique Vieillir chez soi l'importance de soutenir davantage les organismes communautaires et l'action bénévole auprès des aînés.

La nécessité de planifier et d'organiser la relève au niveau de l'action bénévole auprès des aînés

- Attendu que la relève au niveau de l'action bénévole doit être planifiée, organisée, soutenue par des actions précises et coordonnées;
- Attendu la complexité observée au niveau de la gestion de l'action bénévole dans le secteur des aînés;
- Attendu que l'action bénévole dans le secteur des aînés aide à répondre à des besoins grandissants.

PRÉSÂGES recommande que la future politique Vieillir chez soi priorise des mesures pour outiller les organismes communautaires afin d'assurer la relève au niveau du bénévolat auprès des aînés.

La primauté à accorder à la formation et au ressourcement des bénévoles et au financement de programmes pour assurer le recrutement, le soutien, la fidélisation et la reconnaissance de l'action de ces bénévoles.

- Attendu la nécessité de recruter et de retenir davantage de bénévoles dans le secteur des aînés;
- Attendu que les bénévoles dans ce secteur cherchent du soutien et de la reconnaissance;
- Attendu que l'action bénévole auprès des aînés suppose des habiletés spécifiques (savoir être et savoir agir).

PRÉSÂGES recommande que la future politique Vieillir chez soi souligne l'importance à accorder à la formation et au ressourcement des bénévoles actifs au sein des organismes communautaires et au financement de budgets à cette fin.

4. Conclusion

L'expertise acquise auprès du réseau communautaire aînés au Québec permet à PRÉSÂGES d'affirmer qu'une politique du *Vieillir chez soi* doit reconnaître de façon tangible le rôle extrêmement important et pertinent assumé par les bénévoles engagés au sein des organismes communautaires dans l'offre de services et d'activités aux aînés vivant dans la communauté.

Cette reconnaissance passe par un financement adéquat permettant aux organismes de **développer**, de **bonifier** et d'**adapter** aux nouvelles réalités, les outils nécessaires pour assurer la **relève**, la **fidélisation**, l'**encadrement** et la **formation** des bénévoles.

L'impact recherché par ces actions étant, nous en conviendrons tous, de favoriser le BIEN vieillir chez soi.

Documentation consultée

Association québécoise des centres communautaires pour aînés; *Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables. Une vision concordante à la politique vieillir chez soi : une intervention qui a fait ses preuves*; septembre 2011.

Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux; *Cibles pour faire face au vieillissement de la population*; 1^e trimestre 2011.

Centre Berthiaume-Du Tremblay; *La planification stratégique 2010-2013 d'une nouvelle entité (PRÉSÂGES) remplaçant le Centre et le comité Soutien à l'action communautaire et bénévole*, septembre 2010.

Confédération des syndicats nationaux; *Vieillir dans la dignité : la CSN veut contribuer à la qualité des services et des soins pour l'ensemble de la société*; Dans *Le Devoir*, octobre 2011.

Institut universitaire de gériatrie de Montréal; *Dossier : vieillir chez soi*; Dans *Protégez-vous*, août 2011.

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec; *Document présenté par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec au ministère de la famille et des aînés dans le cadre des rencontres exploratoires portant sur le projet de politique Vieillir chez soi*; septembre 2011.

Secrétariat aux aînés (Ministère de la Famille et des Aînés); *Vers une vision novatrice à l'égard du soutien apporté aux personnes âgées pour leur permettre de vieillir chez soi*; juillet 2011.

Identification de l'organisme

1474, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2C 1S1

514 382-0310

www.berthiaume-du-tremblay.com

Présidente-directrice générale : madame Nicole Ouellet

nicole_ouellet@ssss.gouv.qc.ca

Date de création : 1975

Mission : Contribuer au développement du milieu communautaire dans le secteur des aînés au Québec.

Partenaires : Association québécoise des centres communautaires pour aînés (AQCCA), Le Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles (PRASAB), Fédération des centres d'action bénévoles du Québec (FCABQ), le Regroupement québécois des OSBL d'habitation (RQOH), le Réseau de l'action bénévole au Québec (RABQ), la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal, l'Amitié n'a pas d'âge et plusieurs autres.

Nombre d'employés: 9 employés

Nombre de bénévoles: une cinquantaine

Nombre de membres : Ø



1474, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2C 1S1

téléphone : 514 382-0310
télécopieur : 514 381-3462

courriel : info@presages.org
site Web : presages.org